

F N E G E

Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France & Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Siège : 2 rue de Phalsbourg | 75017 PARIS | Tél. : + 33 1 47 66 58 20 | www.ecovis.fr
S.A. au capital de 76 000 Euros | RCS PARIS 612 000 836 | APE : 6920Z

ECOVIS International, a network of independent tax advisors, accountants, auditors and lawyers, operating in more than 70 countries worldwide.
ECOVIS International is a Swiss association. Each Member Firm is an independent legal entity in its own country and is only liable for its own acts or omissions, not those of any other entity.

ECOVIS France is the French member firm of ECOVIS International. ECOVIS France is part of ECOVIS International ® network of firms.
ECOVIS International ® is a member of Forum of Firms, an independent association of international networks that perform international audits.

As member, ECOVIS International ® is required to implement and monitor quality control standards that Forum has prepared and makes an annual declaration stating that its members adhere to Forum's high standards.

F N E G E

Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises

2, avenue Hoche

75008 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Aux administrateurs de la Fondation FNEGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation FNEGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Changements comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821.53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 avril 2026

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Emmanuel Magnier
Associé

COMPTES ANNUELS

en euros

Association FNEGE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan au 31/12/2025

2 Av. HOCHE
75008 PARIS

SIRET : 78485555300029

NAF : 9411Z

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles	128 054	88 946	39 108	78 108
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes	62 100		62 100	
Immobilisations corporelles				
Terrains	161 550		161 550	161 550
Constructions	1 453 952	1 178 792	275 160	323 625
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	272 825	149 837	122 987	121 505
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 341		2 341	2 341
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	2 080 822	1 417 575	663 247	687 130
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	15 560		15 560	19 544
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	676 606	152 539	524 067	479 320
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	249 967		249 967	340 050
Charges constatées d'avance	142 786		142 786	241 700
Valeurs mobilières de placement	3 569 318	148 766	3 420 552	3 358 615
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	341 623		341 623	258 110
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	4 995 860	301 305	4 694 554	4 697 339
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. D'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	7 076 682	1 718 880	5 357 801	5 384 469

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 581 840	2 760 876
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	18 267	-179 036
Situation nette	2 600 107	2 581 840
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	2 600 107	2 581 840
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	36 763	31 833
TOTAL DES PROVISIONS IV	36 763	31 833
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		175
Emprunts et dettes financières diverses		181
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	771 792	1 028 741
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	416 985	451 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	317 595	243 607
Produits constatés d'avance	1 214 559	1 046 195
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	2 720 931	2 770 797
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	5 357 801	5 384 469

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	4 001 849	3 369 008
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	741 446	851 002
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	102 348	130 299
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	21 516	79 604
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	4 867 159	4 429 913
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 829	3 907
Variation de stocks	3 984	-19 544
Autres achats et charges externes	2 386 798	2 308 135
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	9 096	48 521
Salaires	1 286 585	1 118 382
Cotisations sociales	508 002	449 854
Dotations aux amortissement et dépréciations	175 328	275 961
Dotations aux provisions	36 763	31 833
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	530 157	497 198
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	4 939 542	4 714 247
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-72 382	-283 495
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	64 577	
Autres intérêts et produits assimilés	16 660	57 974
Reprises sur dépréciations et provisions	158 937	
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		144 002
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	30 671	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	270 845	201 976

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	148 766	84 120
Intérêts et charges assimilées	928	13 848
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	24 513	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	174 207	97 968
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	96 638	104 009
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	24 255	-180 326
Produits exceptionnels V		1 980
Charges exceptionnelles VI		690
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 290
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	5 988	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	5 138 004	4 633 869
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	5 119 737	4 812 905
EXCÉDENT OU DÉFICIT	18 267	-179 036
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe

Présentation de la FNEGE

Missions de la FNEGE

Créée en mai 1968, la FNEGE a pour mission depuis l'origine de contribuer au développement de l'enseignement supérieur de gestion français. Au travers de ses actions, la fondation a également largement favorisé le développement de la recherche en sciences de gestion.

Aujourd'hui, son objectif principal demeure d'apporter son soutien à l'ensemble des établissements membres, de promouvoir leurs activités et d'aider à la progression des connaissances en management ainsi qu'à leur diffusion auprès de tous les publics, et en particulier les entreprises.

Lieu unique en France

La Fondation est un lieu unique d'échanges privilégiés entre les institutions publiques et privées, les Universités, les Ecoles Universitaires de Management (IAE), les Grandes Ecoles de Management et les entreprises. Elle fédère plus de 5000 enseignants-chercheurs en sciences de gestion. Le conseil d'administration de la FNEGE est composé de représentants des pouvoirs publics, d'entreprises et des établissements. Son président est Jean-Marc JANAILLAC et son Délégué général est Jérôme CABY.

Ses actions

La FNEGE offre une large gamme de services aux établissements d'enseignement supérieur de management, aux enseignants-chercheurs, aux associations scientifiques, aux étudiants et aux entreprises, en France et à l'international.

Ses actions en 2025 sont présentées dans le rapport d'activité 2025 selon différents pôles :

- Enseignement recherche
- Publications et évaluation
- International
- Entreprises
- Communication et représentation institutionnelle
- PEPITE France

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 5 357 801 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 18 267 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général, des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03 ainsi que du règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En termes de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;

Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions ».

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Immobilisations en cours

Les dépenses comptabilisées pour la base tests s'élèvent à 62 100 €.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Immobilisations	Durée amortissement
Logiciels	3 à 4 ans
Constructions	30 ans
Agencements et aménagements	10 ans
Mobilier de bureau & Informatique	3 à 6 ans
Mobilier	3 à 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société : hypothèse de progression de la masse salariale 2.50%, taux de rotation prévisionnel du personnel 1% et taux de charges sociales 40%, taux d'actualisation retenu à 3.8 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 36 763 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

L'entité est un organisme développant des activités lucratives. Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Sur le secteur lucratif, la FNEGE ne possède plus de déficit fiscal au 31 décembre 2025 celui-ci ayant été consommé en totalité par le bénéfice fiscal de 2025.

La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-joint :

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Produits d'exploitation	3 902 073	965 086
Résultat avant impôts	260 311	-236 056
Impôt sur les sociétés	5 988	
Résultat net	254 323	-236 056

Autres informations

Le conflit Russie/Ukraine a conduit à des impacts significatifs sur les activités et l'économie de notre pays.

A ce jour aucun impact n'est à signaler sur les activités et les comptes annuels de la FNEGE.

Etat des immobilisations

État des immobilisations		Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice	
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles		128 054			128 054	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			62 100		62 100	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		128 054	62 100		190 154	
Immobilisations corporelles						
Terrains		161 550			161 550	
Constructions		1 453 952			1 453 952	
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles		242 559	30 266		272 825	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 858 061	30 266		1 888 327	
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		2 341			2 341	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		2 341			2 341	
TOTAL GÉNÉRAL		1 988 456	92 366		2 080 822	
Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de L'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles		62 100		62 100		
Total immobilisations corporelles		30 266		30 266		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL		92 366		92 366		
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles	33%	Linéaire	49 946	39 000		88 946
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			49 946	39 000		88 946
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	3.33%	Linéaire	1 130 327	48 465		1 178 792
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	20%, 33.33%, 10%	Linéaire	121 053	28 784		149 837
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 251 380	77 249		1 328 629
Immobilisations financières						
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
TOTAL GÉNÉRAL			1 301 326	116 249		1 417 575

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	39 000		39 000		
Immobilisations corporelles	77 249		77 249		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	116 249		116 249		
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			
			Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL					

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	163 975	59 079	70 515	152 539
Autres dépréciations financières	158 937	148 766	158 937	148 766
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	322 913	207 845	229 452	301 305
TOTAL GÉNÉRAL	322 913	207 845	229 452	301 305

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges	31 833	36 763	31 833		36 763
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	31 833	36 763	31 833		36 763
TOTAL DES PROVISIONS	31 833	36 763	31 833		36 763

Provision PIDR pour 36 763€

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	2 341		2 341
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	180 070	180 070	
Clients, usagers et comptes rattachés	496 536	496 536	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	47	47	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 278	106 278	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	92 127	92 127	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	2 500	2 500	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	36 600	36 600	
Charges constatées d'avance	142 786	142 786	
TOTAL	1 059 284	1 056 943	2 341

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine			
	- A plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	771 792	771 792		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	82 497	82 497		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 192	101 192		
Impôts sur les bénéfices	5 988	5 988		
Taxe sur la valeur ajoutée	219 440	219 440		
Autres impôts, taxes et assimilés	7 868	7 868		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	317 595	317 595		
Produits constatés d'avance	1 214 559	1 214 559		
TOTAL	2 720 931	2 720 931		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	433 772	575 280
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	69 125	131 216
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		238 392
TOTAL	502 898	944 888
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	77 741	72 307
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	96 606	230 736
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	174 347	303 042

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	1 214 559	1 046 195
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	1 214 559	1 046 195
Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	142 786	241 700
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	142 786	241 700

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	2 760 876	179 036			2 581 840
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-179 036	-179 036	18 267		18 267
Situation nette	2 581 840	0	18 267		2 600 107
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 581 840		18 267		2 600 107

Commentaires : néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires liés à la certification des comptes	15 480	
Honoraires autres que certification		
TOTAL	15 480	

Commentaires : néant

Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires		
Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activités	2025	2024
1 - Tests	2 296 002 €	2 022 272 €
2 - Soutiens à la Recherche	- €	5 000 €
3 - Formations	101 385 €	76 688 €
4 - Publications	177 346 €	190 295 €
5 - Conseil et Audit	276 713 €	68 313 €
6 - Evènements	- €	- €
7 - Relations Entreprises	48 000 €	46 500 €
8 - Programmes sur l'entrepreneuriat	101 354 €	107 699 €
9 - Programmes internationaux	950 501 €	815 565 €
10 - Fonctionnement	50 548 €	36 676 €
Total	4 001 849 €	3 369 008 €

Chiffre d'affaires		
Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques	2025	2024
France	3 051 348 €	2 553 443 €
Export	950 501 €	815 565 €
Total	4 001 849 €	3 369 008 €

Ventilation des ressources d'exploitations

Ressources	2025	2024
1 - Tests	2 304 419 €	2 025 239 €
TAGE MAGE et assimilés	1 386 502 €	1 317 049 €
Score IAE Message	917 918 €	708 190 €
2 - Soutiens à la Recherche	2 124 €	5 009 €
Labellisations et Prix FNEGE	2 124 €	5 009 €
3 - Formations	145 209 €	128 458 €
Programme CEFAG	- €	- €
Séminaires	104 987 €	75 705 €
Taxe d'apprentissage	40 222 €	52 753 €
4 - Publications	192 612 €	264 810 €
Etudes FNEGE	1 549 €	1 336 €
FNEGE Médias	172 000 €	174 865 €
DATAMAN	- €	72 000 €
Annonces et autres	15 893 €	16 609 €
5 - Conseil et Audit	276 713 €	68 313 €
Programmes d'Impact (BSIS, ENSIS, UNIS, HSIS)	276 713 €	68 313 €
6 - Evènements	- €	- €
Evènement FNEGE	- €	- €
7 - Relations Entreprises	48 000 €	46 500 €
Cercle des Entreprises	48 000 €	46 500 €
8 - Programmes sur l'entrepreneuriat	785 745 €	895 512 €
Activités PEPITE France	617 323 €	727 312 €
Prix PEPITE (national et régional)	168 422 €	168 200 €
9 - Programmes internationaux	950 501 €	815 565 €
Programmes DBA	303 585 €	159 736 €
Programmes MBA	156 265 €	637 805 €
Programmes Master	490 652 €	18 024 €
10 - Fonctionnement	59 489 €	49 368 €
11 - Autres produits	102 348 €	131 139 €
TOTAL	4 867 159 €	4 429 913 €

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	9
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	9
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	3
TOTAL	21

Commentaires : néant